

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet CAP PERFORMANCE NEUILLE sur la commune principale de l'AIOT AVENUE DE BOULNAY 37360 NEUILLE PONT PIERRE.

La référence de votre dossier est A-3-NYC5FYGUR et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 03/08/2023 à 13h06 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **51885956600037**

Organisme : **GROUPE IDEC INGENIERIE**

Fonction : **Responsable Cellule ICPE**

Personne morale

N° SIRET **49368557200023**

Raison sociale **CAP PERFORMANCE**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

ROUTE DE PERNAY

Lieu-dit La Grande Noue

37230 LUYNES

Signataire

Qualité : **Président**

Référent

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **CAP PERFORMANCE NEUILLE**

Description des activités :

Le projet consiste en la création d'un nouveau bâtiment pour accueillir l'activité en développement de la société CAP PERFORMANCE. Ce projet comprendra : - Deux cellules de stockage et préparation des commandes, - Un bloc Bureaux/locaux sociaux, - Des locaux techniques nécessaires au fonctionnement de l'installation. Des aménagements extérieurs seront réalisés et notamment une cour camions, des voies de circulation, une aire déchets, parkings, espaces verts aménagés, bassin de rétention incendie, bassin de gestion des eaux pluviales, réserve incendie, ... Ce projet présentera environ 4 565 m² de SDP sur une emprise de terrain de 21 746 m² correspondant aux lots 5 à 8 de l'îlot C de la ZAC POLAXIS. Le site sera en fonctionnement du lundi au samedi entre 7h et 20h. Ce nouveau bâtiment fournira aux équipes un outil de travail adapté à l'évolution de l'activité et répondant aux dernières normes et réglementations en terme de qualité des postes de travail et des méthodologies de stockage. Son positionnement stratégique en bordure d'un axe routier majeur (A28) et au sein d'une ZAC disposant des autorisations administratives adéquates permettra également d'améliorer la desserte routière de l'activité. L'emprise du terrain, actuellement libre de toute construction, sera décomposée comme suit : - Bâtiment : 4 451 m² - Voiries, dalles bétons, béton désactivé, ... : 2 764 m² - Empierrements, stabilisé, parkings enherbés, ... : 2 452 m² - Bassin étanche : 519 m² - Bassin non étanche : 396 m² - Espaces verts : 11 164 m² Le site sera raccordé aux réseaux publics de la zone desservant le terrain de long de l'Avenue de Boulnay (AEP, EU, EP, Elec, ...).

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

AVENUE DE BOULNAY

37360 NEUILLE PONT PIERRE

X : 518612

Y : 6719915

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1510	1510-2-c	Entrepôts couverts	43578 m3	DC	2 cellules soit un total de 4035 m ² de SDP. Hauteur au faîtage sous bac de 10.8m Soit un volume d'entrepôt de 43 578 m ³ SDP et emprise totale inférieure à 40000m ² - zonage PLU AUZEx

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **455**

Autres :

Projet raccordé au réseau public AEP du secteur pour alimentation en eau potable. Consommation prévisionnelle de l'ordre de 1.75 m3/j soit environ 455 m3/an, pour usage sanitaires et entretien courant des installations. Equipements hydroéconomes et suivi des consommations seront mis en place

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

Rejet d'eaux usées de type domestiques issues des sanitaires du site. Collecte EU séparative pour prise en charge par la STEP de la ZAC.

L'exutoire des eaux résiduaires :

Sur le réseau collectif avec station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **OUI**

Origine et la nature des rejets :

Les émissions atmosphériques seront liées au rejet des véhicules circulants sur le site en tant qu'émissions diffuses.

Est-il prévu des dispositifs de captation ou de traitements sur site ? **NON**

Autres sources :

RAS

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Déchets non dangereux type DIB, bois, cartons, plastiques Quelques déchets dangereux possibles Les filières de collecte et traitement sont connues de par l'exploitation du site actuel. La valorisation et le tri sont favorisés.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **Besoin dimensionné selon D9 à 210 m3/h soit 420 m3. Création d'un réseau de PI privés DN100 alimentés par le réseau public AEP délivrant 120 m3/h en simultané sur 2PI. Complément fourni par une réserve incendie souple de 240 m3.**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Détection incendie sur l'ensemble du site, RIA dans les cellules de stockage, paroi REI120 entre les 2 cellules, parois REI120 entre la cellule 1 et les Bureaux/locaux sociaux ou les locaux techniques Télésurveillance en dehors des horaires d'exploitation Structure stable au feu 1h à minima, écrans thermiques périphériques, voie engins sur le périmètre, ...

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

PJ0-MANDAT-DEPOT-DECLA-SIGNE-CAPPERF.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

PJ1-PLAN100M-CAPPERF-RED.jpeg

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

PJ2-PLAN35M-CAPPERF-RED.jpeg